



Marmande : un partenariat à zéro pesticide pour Rougeline et Intermarché



Gilles Bertrandias espère de nouvelles contractualisations sur d'autres produits à l'avenir Guilbaud alain

L'enseigne a contractualisé sur trois ans avec la coopérative la fourniture de tomates zéro résidu de pesticides. Rougeline et Intermarché intensifient leur collaboration. La coopérative et le groupe de grande distribution ont contractualisé un accord de trois ans sur les volumes et les prix pour la fourniture de tomates cocktail grappe (500 tonnes par an) et de tomates grappe (200 tonnes) estampillées « zéro résidu de pesticides » (1), selon le label initié par Rougeline en avril 2017. Ces produits seront commercialisés dans toute la France sous la marque Intermarché Mon marché plaisir.

« Rougeline est un de nos fournisseurs historiques, précise Jean-Camille Laurent, responsable filière fruits et légumes chez Intermarché. Nous partageons une même vision du marché, avec une demande croissante des consommateurs autour du mieux manger et du mieux produire. Notre ambition, c'est d'avoir 100 % de nos produits issus de la filière écoresponsable. Alors la démarche zéro résidu de pesticides et la création d'écoserres par Rougeline, cela fait sens chez nous. »

"Une demande croissante des consommateurs autour du mieux manger et du mieux produire"
 Grâce à la contractualisation, Rougeline assure 15 à 20 % du chiffre d'affaires de sa gamme zéro résidu de pesticides. « Cela va permettre de sécuriser les producteurs et de rémunérer le produit à sa juste valeur et aussi de continuer à innover. Nous sommes des apporteurs de solution, et Intermarché joue le jeu en encourageant la production française », estime Gilles Bertrandias, directeur général de Rougeline. Mais les coopérateurs ne sont pas les seuls à en profiter. Alors que le cours de la tomate est sujet à d'importantes variations au cours de la saison, le consommateur pourra trouver, avec la contractualisation, un prix stable.

Le conventionnel va reculer

[Visualiser l'article](#)

Et il ne s'y trompe pas : selon Jean-Camille Laurent, la rotation des tomates Mon marché plaisir fournies par Rougeline ont une rotation plus rapide – de l'ordre de 15 à 20 % – que les autres tomates (c'est-à-dire qu'il faut réapprovisionner 15 à 20 % plus rapidement). « Le consommateur paie un peu plus, mais il l'accepte. Nous arrivons aujourd'hui à un renversement de tendance, où le conventionnel va être supplanté par le zéro résidu de pesticides », indique Catherine Colucci, responsable marketing développement chez Intermarché.

"Le consommateur paie un peu plus, mais il l'accepte."

Et avec une gamme qui va s'étoffer dans les prochaines années, Gilles Bertrandias espère de nouvelles contractualisations sur d'autres produits à l'avenir. « Nous ne sommes pas fermés du tout, indique Jean-Camille Laurent. C'est le consommateur qui dit si on va plus loin. »

(1) C'est-à-dire en réduisant au strict minimum l'utilisation de produits phytosanitaires pour les cultures.